

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail - Patrie

-----  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA FORMATION AGRICOLES  
COOPERATIFS ET COMMUNAUTAIRES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work - Fatherland

-----  
**MINISTRY OF AGRICULTURE  
AND RURAL DEVELOPMENT**

-----  
GENERAL SECRETARIAT

-----  
AGRICULTURAL COOPERATIVE  
AND COMMUNITY EDUCATION  
AND TRAINING DIVISION

## COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

N° 00086 / CRP/MINADER/SG/DEFACC/CPEF/ DU 04 NOV 2019

### **LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL COMMUNIQUE :**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée le 23 avril 2012 entre l'Etat du Cameroun et l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou, un recrutement spécial sur étude de dossiers est ouvert aux candidats de nationalité camerounaise et des deux sexes, désireux de poursuivre les études à l'Institut (2iE), au titre de l'année académique 2019/2020, pour les cycles de Bachelor et de Master.

Ce recrutement qui s'inscrit dans le souci permanent du gouvernement à œuvrer en faveur de la formation des jeunes, vise à maintenir le Cameroun à un bon niveau de technologie de pointe en Afrique subsaharienne.

#### **I - OFFRE DE FORMATION**

La formation porte sur les filières suivantes :

- Eau et Assainissement ;
- Energie et Electricité ;
- Environnement et Développement durable ;
- Génie Civil et Hydraulique ;
- Management et Entrepreneuriat.

#### **II - REPARTITION DES PLACES ET DUREE DE LA FORMATION**

Les places disponibles et la durée de la formation par filière se présentent comme suit

N°	CYCLES	places	Durée
1	Bachelor	10	05 ans
2	Master	06	03 ans

### III - DIPLOME DE FIN D'ETUDES

Le diplôme obtenu au terme de la formation est celui d'Ingénieur dans la spécialité de formation choisie.

### IV - CONDITIONS A REMPLIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé au plus de 23 ans pour le Bachelor et 25 ans pour le Master au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat scientifique ou technique, ou tout autre diplôme équivalent, pour le Bachelor ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat scientifique ou technique, et d'un diplôme universitaire scientifique (bac +2) ou d'une licence scientifique ou tout autre diplôme équivalent, pour le Master ;
- Jouir d'une bonne moralité ;
- Etre en bonne santé physique et mentale.

### V - COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Une demande timbrée à 1000 F CFA, adressée au Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Une copie certifiée conforme d'acte de naissance datant de moins de 03 mois ;
- Une copie certifiée conforme du (des) diplôme(s) exigé(s) datant de moins de 03 mois;
- Une (des) attestation (s) de présentation de l'original/originaux de diplôme(s)
- Un certificat de nationalité délivré par l'autorité compétente;
- Un certificat médical délivré par un médecin exerçant dans le public, attestant que le candidat est physiquement et mentalement apte;
- Un extrait de casier judiciaire, bulletin N° 03 ;
- Un reçu de versement des frais de dossier d'un montant de 25 000 (vingt cinq milles);
- Une déclaration des parents ou tuteurs, sur l'honneur, à supporter les charges qui leur sont dévolues pendant la formation.

Les dossiers de candidature complets seront déposés à la Division de l'Enseignement et de la Formation Agricoles, Coopératifs et Communautaires (DEFACC) à Yaoundé.

### V - FRAIS DE FORMATION

Le gouvernement prend en charge les frais d'assurance, d'inscription et de scolarité. Quant aux frais de transport, d'hébergement et de nutrition, ils sont à la charge des familles.

### VI- DATE LIMITE DE RECEVABILITE DES DOSSIERS :

Vendredi 08 novembre 2019 à 12h.



## VI-PUBLICATION DES RESULTATS DU RECRUTEMENT

A l'issue de la sélection, les résultats seront publiés par communiqué du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

Yaoundé le 04 NOV 2019

Le Ministre de l'Agriculture et  
du Développement Rural



### AMPLIATIONS :

- MINFOPRA
- MINADER/DRH/SFS
- TOUTES LES DRADER
- MINCOM/RADIO/PRESSE
- REGIONS
- AFFICHAGE/CHRONO/ARCHIVES